

VIOLENCE VERBALE

Par Profil supprimé Postée le 18/04/2017 14:13

Bonjour mon conjoint à des problèmes avec l'alcool et il a eu un accident vendredi alcoolisé.. Je ne sais pas comment gérer cette situation et cette violence verbale à mon égard... J'ai besoin de vos conseils ?

Mise en ligne le 20/04/2017

Bonjour,

Nous comprenons qu'il vous soit difficile de faire face aux alcoolisations problématiques de votre conjoint et à la violence verbale qu'il vous fait subir. Il serait peut-être opportun que vous ne restiez pas seule face à cette situation et que vous vous rapprochiez de professionnels susceptibles de vous soutenir et de vous conseiller.

Cette aide vous serait accessible dans ce que l'on appelle un CSAPA (centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de manière confidentielle et gratuite. Au-delà de prendre en charge les consommateurs qui souhaitent s'engager dans une démarche de soins, ces centres accompagnent l'entourage qui, comme vous, se trouve souvent très démuni.

Si votre conjoint le souhaitait, les professionnels de ces centres pourraient bien sûr l'aider à résoudre ses difficultés avec l'alcool, que ce soit dans une démarche d'arrêt total ou de diminution des consommations. Si vous en étiez d'accord tous les deux, des consultations de couple pourraient aussi être envisagées dans ce même cadre.

Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA qui semblent les plus proches de chez vous. Vous pouvez les contacter indépendamment du fait que votre conjoint accepte de s'y rendre de son côté.

Nous restons disponibles si vous avez envie et/ou besoin de revenir vers nous pour échanger plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 20h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA D'AURILLAC

44, rue Paul Doumer
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 70 28

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Lundi 8h30-12h et 13h30-17h30, mardi 8h30-12h30 et 13h30-18h, mercredi et jeudi 8h30-12h30 et 13h30-19h, vendredi 8h30-12h.

Consultat° jeunes consommateurs : Accueil le mercredi 8h30-12h30 et 13h30-19h, avec ou sans rendez-vous, assuré par une éducatrice spécialisée// 06 84 57 71 08 cjc.aurillac@addictions-france.org

COVID -19 : Avril 2022: Accueil sur place dans le respect des mesures barrières (port du masque, gel, distanciation).

Voir la fiche détaillée

APT 15 OPPELIA - CSAPA - CAARUD

55 rue de l'Egalité
15000 AURILLAC

Tél : 04 71 63 82 50

Site web : www.oppelia.fr/structure/apt/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30 sur rendez-vous, accueil assuré par une psychologue clinicienne.

Substitution : Délivrance des traitements de substitution du lundi au vendredi, de 11h à 13h. Consultations Traitements de Substitution aux Opiacés du lundi au vendredi de 11h à 13h sans rendez-vous.
COVID -19 : Avril 2022: Accueil sur place, sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)